



**Demander un bac, un composteur, une carte de déchèterie, déclarer un changement de situation...**

**Un accueil sur rendez-vous uniquement**

## **NOUVELLE DÉMARCHE DEPUIS LE 11 MAI 2020**

- 1** Je me connecte sur le site de démarche en ligne pour choisir le formulaire adapté à ma demande : [www.vendeegrandlittoral.webusager.fr](http://www.vendeegrandlittoral.webusager.fr)
- 2** Je reçois un mail de confirmation lorsque j'ai complété correctement le formulaire et joint l'ensemble des pièces justificatives demandées
- 3** Le service de gestion des déchets traite ma demande **sous un délai de 10 à 15 jours** :
  - ↳ Pour une carte de déchèterie : elle est envoyée par voie postale
  - ↳ Pour un bac ou un composteur : le service reprend contact avec vous pour fixer un rendez-vous de retrait à Talmont-Saint-Hilaire ou à Moutiers-les-Mauxfaits
  - ↳ Pour un changement de situation : un mail vous est envoyé lorsque votre dossier est mis à jour.

*Impression par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.*